

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°258
10 février 2016

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

**Après le congrès national de la FSU, une nécessité vitale et urgente :
Exiger des dirigeants de la FSU qu'ils fassent tout ce qui est possible pour obtenir**

- **la levée immédiate de l'état d'urgence,**
 - **le retrait du projet de révision constitutionnelle et du projet de loi pénale**
- Et pour commencer, qu'ils quittent le « comité de suivi » de l'état d'urgence
mis en place par le gouvernement**

Le vendredi 5 février commençait, à l'Assemblée Nationale, l'examen du projet de loi qui inscrirait dans la Constitution le recours à l'état d'urgence, ainsi que la déchéance de nationalité – sans précédent depuis le régime de Vichy. S'y ajoute un projet de loi pénale qui instituerait, entre autres, une présomption de légitime défense pour les policiers faisant usage de leur arme – autrement dit un véritable permis de tuer. Sous couvert de « lutte contre le terrorisme », il s'agit de mettre en place un véritable État policier.

Depuis le mois de novembre 2015, l'utilisation de l'état d'urgence par le gouvernement a illustré clairement ce qu'il en est de sa cible première : des centaines d'assignations à résidence et de perquisitions sans lien avec la « lutte contre le terrorisme », des manifestations interdites ou réprimées, et surtout la condamnation à des peines de prison de 8 ouvriers syndiqués CGT de Goodyear montrent qu'il s'agit d'interdire toute manifestation de résistance des travailleurs, de la jeunesse, devant le feu roulant d'attaques lancées par le gouvernement et le patronat.

Pour le corps enseignant, comme pour l'ensemble des travailleurs, combattre l'état d'urgence, combattre pour le retrait du projet de révision constitutionnelle et du projet de loi pénale constituent donc une nécessité aussi immédiate que vitale. Pour cela, il est indispensable que l'organisation de la mobilisation soit assurée par les organisations syndicales unies.

Au congrès du Mans : la direction nationale de la FSU manœuvre en recul

Le congrès national de la FSU qui s'est tenu au Mans du 1^{er} au 5 février – s'achevant à quelques heures de l'ouverture du débat parlementaire – portait de ce point de vue une responsabilité essentielle.

Il faut le dire : pour la direction nationale de la FSU, l'urgence a été précisément... de tout faire pour qu'une prise de position saisissable par les enseignants et au-delà soit évitée. C'est ainsi que, le 1^{er} février, ces dirigeants ont refusé que le combat contre l'état d'urgence soit placé au premier point de l'ordre du jour et refusé qu'une motion allant dans ce sens, déposée par les délégués du courant Front Unique, soit soumise au vote.

Puis, le mercredi 3 février à 8h, ils faisaient volte-face : alors même que plus d'un tiers des délégués n'était pas encore installé dans la salle, ils ont imposé un vote à la sauvette sur un texte inconnu de la plupart des congressistes, sans possibilité de discussion !

A la racine de cette manœuvre grossière : des dizaines de résolutions adoptées dans les congrès départementaux, les sections départementales et des syndicats nationaux pour la levée de l'état d'urgence rendaient certaines concessions inévitables. Ainsi, alors qu'elle refusait de le faire depuis des mois, la direction fédérale a été contrainte de se prononcer, formellement, pour la levée de l'état d'urgence, ajoutant que la FSU « s'oppose » désormais aux projets de loi du gouvernement.

Mais ce faisant, la direction de la FSU est parvenue à empêcher que les débats du congrès aillent plus loin en posant notamment ces questions épineuses : comment combattre effectivement l'état d'urgence et les projets du gouvernement alors que la direction fédérale continue de siéger au sein du « comité de suivi » de l'état d'urgence, mis en place par le gouvernement, aux côtés de l'ensemble des directions syndicales ? Comment défendre réellement ces revendications sans que les organisations syndicales, en tant que telles, ne prennent en charge effectivement la mobilisation nécessaire ?

Le courant Front Unique, qui était représenté au sein de ce congrès par 15 délégués, et qui y a mené une intervention continue sur ces questions, porte à la connaissance des enseignants, l'intervention qu'il a effectuée lors du débat de clôture de ce congrès.

Il appelle les enseignants, les personnels à faire remonter ces exigences, dans les jours qui viennent, aux dirigeants syndicaux, notamment ceux de la FSU :

- Prononcez-vous sans équivoque pour la levée immédiate de l'état d'urgence, le retrait pur et simple du projet de révision constitutionnelle, le retrait pur et simple du projet de loi pénale
- Quittez en conséquence le « comité de suivi » de l'état d'urgence
- Réalisez un front uni avec les directions syndicales ouvrières (CGT, FO...) et l'UNEF afin de prendre en charge la mobilisation sur ces objectifs
- Tout ce qu'il est possible de faire pour empêcher la mise en place de l'État policier doit être fait !

Intervention du représentant Front Unique (Congrès national FSU – Le Mans / Débat Action le 5 février)

Camarades

Nous voici au 5ème jour du congrès de la Fédération Syndicale Unitaire. Nous sommes la fédération syndicale qui pèse d'un poids décisif, en particulier dans l'enseignement public. Dès lundi, nous allons retourner au travail et nos décisions sont attendues par nos collègues.

Dans les collèges, on va nous demander : après le 26 janvier, quelle perspective propose la FSU pour combattre l'application de la réforme des collèges ? Qu'allons-nous répondre ? Que l'on va distribuer des cartes postales à envoyer à François Hollande ? (sic)

Dans les écoles, les collègues n'attendent qu'une chose : qu'on en finisse avec ce calvaire des nouveaux rythmes ! Qu'est-ce qu'on va leur répondre ? Que la FSU n'en demande toujours pas l'abrogation ?

Et sur PPCR ? On va leur dire qu'on participe à la mise en œuvre d'un accord qui va organiser la mobilité forcée et instaurer les parcours professionnels au mérite ? Mais on va les rassurer : on a décidé de faciliter les modalités de conclusion d'un accord avec le gouvernement !...

Mais camarades, la question qui prime sur toutes les autres : aujourd'hui même à l'Assemblée nationale, débute l'examen du projet de loi qui inscrit dans la Constitution, ET l'état d'urgence, ET la déchéance de nationalité.

Et sur ce point, le congrès a un mandat : du Mans, nous avons envoyé tout notre soutien à un rassemblement convoqué aujourd'hui à Paris, à proximité de l'Assemblée nationale, dont il y a fort à parier qu'il restera symbolique. Et demain ? Demain, nous serons le 6. Et rien n'aura été réglé. La question d'un véritable combat contre l'état d'urgence reste posée.

Camarades, je le répète, nous sommes le congrès de la FSU. Nous avons le pouvoir, par les décisions que nous prendrons aujourd'hui, d'influer sur le cours des choses. Nous DEVONS mettre toute notre force dans la balance pour empêcher que demain on ne se réveille dans un pays où le droit de manifester, de faire grève sera remis en cause. Un pays où la Constitution ne comporte pas de mesure qui soit le décalque de la constitution de Vichy. Un pays où les ouvriers peuvent encore se battre contre la fermeture de leur usine sans risquer la prison.

Tout au long de ce congrès, la direction fédérale a choisi d'afficher son soutien aux Goodyear par une banderole au-dessus de notre tête. Nous avons décidé à l'unanimité d'exprimer publiquement ce soutien.

Nous avons brandi symboliquement, pour une photo, des cartons rouges au gouvernement, mais si maintenant, la FSU ne lève pas le petit doigt pour combattre les projets du gouvernement (état d'urgence, déchéance de nationalité, loi pénale...) alors on peut décrocher cette banderole et la remplacer par une autre : « Soutien au gouvernement » !

Camarades, le congrès a encore le pouvoir de décider :

- **Levée immédiate de l'état d'urgence**
- **Retrait du projet de loi constitutionnelle**
- **Retrait du projet de loi pénale**

Si la FSU se rend au Comité de suivi... quel message enverra-t-elle ? Que le gouvernement peut continuer sa politique réactionnaire et que l'opposition d'une des principales fédérations syndicales n'est qu'une opposition de façade !

Camarades, il faut aller là où ça se décide, à l'Assemblée nationale.

C'est donc à l'Assemblée nationale que doivent nous appeler à manifester l'ensemble des organisations ouvrières et de jeunesse. Il y a une majorité PS-PCF. Il faut exiger d'elle qu'elle vote contre la mise en place d'un État policier.